



Elections municipales

DES (PASSE-)DROITS ET DES DEVOIRS

Encore une fois, l'éthique à la mode France Télévisions laisse un goût amer aux salariés. D'un côté, la direction impose des règles, qui se veulent très strictes, à tous les journalistes qui seraient candidats aux élections municipales, voire aux conjoints des candidats.

De l'autre, cette même direction affirme n'avoir « rien à dire » sur la situation d'Arnaud Ngatcha, qui est toujours patron des opérations spéciales à France Télévisions... tout en brigant la mairie du 9e arrondissement de Paris, où il est tête de liste de la majorité municipale sortante !

Évidemment, rien n'interdit à un dirigeant de la télévision publique de se présenter aux élections municipales, et Arnaud Ngatcha a parfaitement le droit d'intégrer l'état-major de campagne d'Anne Hidalgo.

Et pourtant... dans deux notes internes diffusées cet automne, la direction de France Télévisions rappelait à tous ses salariés qu'ils ont le devoir d'éviter « toute situation qui pourrait jeter le doute sur l'impartialité de l'entreprise ». Une note spécifique à l'attention des journalistes du réseau France 3 édicte même un certain nombre de règles, parfois très précises, pour mettre de la distance entre un candidat et l'antenne.

Dans le même temps, le directeur des opérations spéciales mène campagne à Paris comme si de rien n'était... Une situation qui embarrasse même plusieurs cadres de l'information nationale. Et de l'aveu même de ces cadres, il a fallu une intervention très haut placée pour qu'Arnaud Ngatcha envisage de poser des congés dès le début de la campagne officielle, en février ! Comme il a fallu insister pour que son compte Twitter professionnel ne renvoie plus sur son compte Twitter politique !

Si l'engagement de M. Ngatcha est respectable, son parcours récent relance le débat sur les liens toujours étroits, et très controversés, entre monde politique et monde médiatique. Peu après l'élection d'Emmanuel Macron, au printemps 2017, il avait déjà quitté son poste (à l'époque, directeur des études de la diversité) pour devenir conseiller en stratégie et en communication auprès de la nouvelle ministre des Sports. Fin 2018, l'expérience tourne court et il réintègre France Télévisions, cette fois comme directeur des opérations spéciales. Un an plus tard, Arnaud Ngatcha tente donc à nouveau de se relancer en politique.

...

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28



@SNJ_FTV



Snj.ftv

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Isabelle Braouet 06.20.83.37.80 – Antoine Chuzeville 06.21.77.28.33

Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85

Ce jeu d'allers-retours entre de hautes fonctions à France Télévisions et des mandats politiques est probablement légal. Mais il n'a rien d'exemplaire dans une entreprise publique qui est, rappelons-le, la plus grande rédaction de France. Une rédaction qui a déjà vu cette année l'un de ses directeurs (Stéphane Bijoux) être élu député européen après avoir subitement rejoint les rangs de La République En Marche !

Cette nouvelle candidature d'un cadre dirigeant, et la bienveillance qui semble l'accompagner en haut lieu, contribue à brouiller encore un peu plus l'image de France Télévisions. Elle renforce le sentiment que le service public est régi par des règles à plusieurs vitesses. France Télévisions ne doit pas être soupçonnée de connivence avec les « élites », qu'elles soient politiques ou économiques.

France Télévisions ne peut plus donner l'impression que certains postes de direction, très bien rémunérés, servent parfois au « pantouflage » d'hommes politiques ambitieux disposant de réseaux bien établis.

Paris, le 18 décembre 2019

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28



@SNJ_FTV



Snj.ftv

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Isabelle Braouet 06.20.83.37.80 - Antoine Chuzeville 06.21.77.28.33

Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85